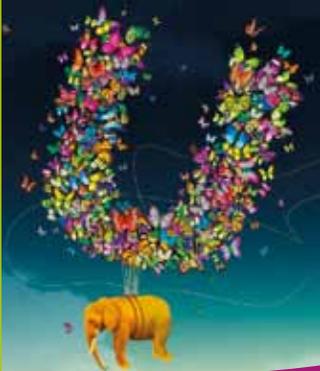


N.115

Mai 2014



vu à Saint Jean



culture - loisirs



toute l'info



carnaval

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr



Un Maire et une équipe municipale au service de tous





2

vu à Saint Jean

Le mois dernier en image

5

dossier

Un Maire et une équipe municipale au service de tous

10

l'info

L'avenir s'éclaire pour les salariés de Brandt : vive Brandt-France !

12

loisirs et culture

Directeur de la publication :

Christophe Chaillou

Direction de la Communication,

Rédacteur en chef : **Bertrand Caillard**

Tél. : 02 38 79 33 71

Fax : 02 38 79 33 47

Secrétariat d'édition :

Dominique Brunet

Photos : **Françoise Fatin**

- **Bertrand Caillard**

Conception : **atelier Laure Scipion -**

Jean-Philippe Germanaud - Orléans

Réalisation : **Pascal Corbin**

Flashage et impression :

Prévost Offset Tél. : 02 38 54 44 89

Dépôt légal à parution :

ISSN 1257/2500

Hôtel de Ville :

71 rue Charles Beauhaire

45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex

Courriel : [communication@ville-](mailto:communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr)

saint-jeandelaruelle.fr

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE LA RUELLE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Le conseil municipal de Saint Jean de la Ruelle, récemment élu, a répondu le 16 avril 2014 à l'invitation d'Henri Weber, Député Européen, au Parlement Européen. L'occasion d'assister à la dernière session de la mandature, avant le renouvellement du Parlement lors des prochaines élections européennes. Après avoir assisté dans la tribune publique de l'hémicycle à un échange sur la situation en Ukraine, les élu(e)s stéoruellans ont participé à une conférence-débat sur le rôle et les activités du Parlement Européen.



LE CONSERVATOIRE FÊTE SES 40 ANS

« 40 ans, le bel âge, pas trop jeune, pas trop mûr ! » C'est ainsi que débutait le spectacle mené de main de maître par Christophe Andrivet le directeur du conservatoire et coordonné par Valérie Guérin-Descouturelle, Jean-Claude Giffault et Guy-Claude Charcellay, professeurs du conservatoire. Salle comble pour célébrer à guichets fermés cet anniversaire qui réunissait plusieurs générations de musiciens afin de raconter en musique l'histoire de l'école ou comment une petite école de musique née en 1974 dans une salle de l'école Jules Lenormand s'est transformée en un conservatoire à rayonnement communal qui accueille aujourd'hui,

600 élèves. Les artistes, des débutants aux plus confirmés, les musicien(ne)s, danseur(esse)s, choristes et comédien(ne)s ont révélé tout leur talent au cours d'un spectacle éblouissant, sous l'œil attendri de Marcel François, ancien directeur et fondateur de l'école de musique auquel Christophe Chaillou, Conseiller Général Maire et Ludovic Deschamps, adjoint au maire chargé de la culture, ont tenu à rendre hommage. Pour ceux qui auraient manqué ce rendez vous une exposition était également proposée à la Maison de la Musique et de la Danse et présentait à travers photos, archives, et instruments de musique, l'histoire de l'école de musique.



70 BOUGIES POUR L'ASSOCIATION FAMILIALE

L'association familiale de Saint Jean de la Ruelle a soufflé ses 40 bougies, le 29 mars. Présidée par Marie-France Ligneau, cette association née en 1944 qui mène de nombreuses actions en faveur des familles, telles que vide-armoires, bourse aux jouets, participe également à l'animation de la vie locale en organisant, en complémentarité avec les structures municipales, des activités et animations. Après la réunion officielle de l'Assemblée Générale, cet anniversaire s'est conclu comme il se doit par un spectacle.



LES SENIORS CÉLÈBrent LE PRINTEMPS

C'est autour d'un repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale et l'espace seniors, que les seniors de la ville se sont retrouvés le 12 mars pour fêter le printemps. Près d'une centaine de personnes avaient investi la salle des fêtes et après un déjeuner convivial, ont assisté au spectacle de chansons de « Coco et Patrick ». Ambiance assurée pour ce début de printemps !



FORUM JOBS D'ÉTÉ

Près de 200 jeunes à la recherche d'un job d'été ont participé le 12 mars au forum jobs d'été organisé par l'Espace emploi formation de Saint Jean de la Ruelle, en lien avec le Centre Régional d'Information Jeunesse et une dizaine d'entreprises et agences d'intérim. L'occasion pour ces jeunes stéoruellans d'échanger et proposer leur candidature pour des jobs notamment dans le secteur de la restauration, de l'animation, de la manutention et de la logistique. Un premier contact pour un premier job !



HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA DÉPORTATION

Le 25 avril, la ville de Saint Jean de la Ruelle et les anciens combattants ont commémoré au monument de la rue de l'Aumône, la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Après le dépôt de gerbe par Marceau Villaret, premier adjoint au maire, cette cérémonie du 69^e anniversaire de la libération des camps nazis a été marquée par la lecture, par les jeunes du Conseil Stéoruellan des Enfants, d'un hommage à Max Jacob, écrivain-poète, victime de la déportation.



LE RENDEZ VOUS INCONTOURNABLE DES COLLECTIONNEURS

Pour cette 17^e édition, de nombreux visiteurs venus de toute la France se sont retrouvés cette année encore pour le salon toutes collections organisé par l'Amicale Philatélique stéoruellane. Amateurs et curieux ont pu découvrir, en parcourant les stands, collections et objets insolites.



LE CENTRE AQUATIQUE FAIT PEAU NEUVE

Après une première tranche de travaux, à l'intérieur du centre aquatique, de rénovation et de mise aux normes pour l'accessibilité des personnes handicapées, une deuxième tranche consacrée aux travaux de «relooking» du centre aquatique a débuté qui comportent la réfection des façades, la pose d'un parement d'isolation en bois, la rénovation du parvis. Une nouvelle jeunesse pour cet équipement qui a récemment fêté son 30^e anniversaire. Cette rénovation dont le coût s'élève à 225.000 euros bénéficie d'un financement de la Région Centre, dans le cadre du Contrat Régional d'Agglomération.



DE NOUVEAUX ÉLECTEURS

La ville compte 200 nouveaux jeunes électeurs. Le 9 mars, la municipalité a organisé une réception amicale et citoyenne, au cours de laquelle le Maire a remis à chacun des jeunes stéoruelans présents leur carte d'électeur ainsi qu'un livret du citoyen européen. Christophe Chaillou leur a rappelé la chance de vivre dans un pays démocratique et l'importance d'user de ce

droit de vote. L'occasion en cette année 2014 où est célébré le 70 anniversaire du droit de vote des femmes, de rappeler qu'il s'agit d'un droit durement acquis qu'il appartient à tous les citoyens de défendre... en votant.



COMMÉMORATION DE LA FIN DES COMBATS D'ALGÉRIE

Désormais date officielle de la commémoration de la fin des combats en Algérie, ce 19 mars a été célébré à Saint Jean de la Ruelle en présence du Conseiller Général maire Christophe Chaillou, de Lucien Chapron, le président du comité local de la FNACA, de nombreux élu(e)s et anciens combattants qui se sont recueillis devant la stèle de la rue Abbé de l'Épée, afin de commémorer le 52^e anniversaire de la fin des combats en Algérie.



NOCES DE DIAMANT DES ÉPOUX ROLLAND

C'était il y a 65 ans, Joseph et Andrée Rolland se rencontraient à Versailles avant de se marier le 20 mars 1954. Le 22 mars dernier, ils fêtaient leurs noces de diamant. Pour célébrer l'événement, leurs enfants avaient organisé la surprise... et leur ont lu un témoignage de leur tendresse et reconnaissance, avant que le Maire célèbre à nouveau leur union.



DE L'OR POUR LES EPOUX RIDOUX

Le 19 avril Monsieur et Madame Ridoux ont célébré leurs noces d'or dans la salle du conseil municipal. 50 ans de mariage pour ce couple, impliqué dans la vie associative, qui demeure à Saint Jean de la Ruelle depuis près de quarante ans. Pour cette cérémonie célébrée par le Maire, le couple était entouré de sa famille et ses amis pour fêter dignement ce demi-siècle de vie commune.

UN TOURNOI DE TENNIS DISPUTÉ

Plus de 230 participants au tournoi annuel seniors du Tennis Club Saint Jean 2014. Une vingtaine de bénévoles se sont relayés tous les jours pour l'organisation du tournoi jusqu'aux finales le 9 mars, desquelles sont sortis victorieux Madame Vacossin du Tennis Club Dunois et Monsieur Leblanc de l'ASPTT Châteauroux.



Le carnaval de retour à Saint Jean de la Ruelle !

Des milliers d'enfants dans les rues aux couleurs de l'Europe et de la fête ! Des années que les confettis n'avaient pas ainsi jonché les rues de la ville.

Sous le soleil printanier, toutes les générations étaient réunies le 12 avril pour fêter le retour de Monsieur Carnaval. Des chars, des drôles d'oiseaux multicolores, ont convergé de différents quartiers de la ville vers le Parc des Dominicaines avant de former un très long cortège emmené par les fanfares d'Ingré et La Chapelle Saint Mesmin, jusqu'au terrain des jeunes sourds. Après une chorégraphie endiablée accompagnée par l'harmonie municipale de Saint Jean de la Ruelle, des musiciens ont enflammé le « loup carnaval » dans un tonnerre d'applaudissements.

Succès incontesté pour ce carnaval où les enfants s'étaient mobilisés avec les animateur(trice)s, au cours des ateliers A'Tempo mis en place par la ville dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, particulièrement créatifs, afin de préparer masques, costumes et chorégraphies.

Le 12 avril au soir, c'est à l'unanimité que tous les participants ont donné rendez vous à Monsieur Carnaval pour 2015 !





Un Maire et une équipe municipale au service de tous

Conseil municipal du 29 mars

→ Au cours de la séance d'installation du conseil municipal, le 29 mars, il a été procédé à l'élection du Maire : Christophe Chaillou a été élu par la majorité municipale par 27 voix. Dans son allocution et avant de rappeler les principales orientations pour ce nouveau mandat, Christophe Chaillou a tenu à remercier les électeurs et confirmer son engagement au service de tous les stéoruellans.

Extraits du discours d'investiture de Christophe Chaillou, réélu Maire de Saint Jean de la Ruelle

« Permettez-moi de vous remercier pour la confiance que vous venez de m'accorder en me reconduisant dans les fonctions de premier magistrat de notre cité. J'accède pour la quatrième fois aux fonctions de Maire de Saint Jean de la Ruelle. J'en ressens à nouveau tout l'honneur qui m'est fait et la responsabilité que me confère cette fonction.

Cette confiance dont vous m'honorez, je m'efforcerai d'en être digne.

Elle répond à celle qu'ont manifestée très largement les habitants de Saint Jean de la Ruelle, qui ont apporté dès le premier tour de ces élections, leurs suffrages à la liste que je conduisais.

Ce mandat qui s'ouvre marquera une nouvelle étape dans le développement de notre ville. De nombreux dossiers essentiels pour l'avenir de Saint Jean de la Ruelle, mobiliseront notre énergie (...)

Mes convictions sont connues. Elles s'inscrivent dans la longue tradition républicaine du socialisme démocratique, dans le respect des valeurs de progrès, de justice, de l'égalité des chances et de la laïcité. Je suis social-démocrate, européen, et je l'assume. (...)

Je suis attaché à cette ville dans laquelle j'ai grandi et dans laquelle je vis. Les femmes et les hommes qui composent cette équipe aussi. Ils sont fiers de leur ville. Issus de différents quartiers de la ville, représentatifs de notre cité, nous savons le formidable potentiel dont notre ville dispose. (...)



Si elle est fondée sur des valeurs claires, notre démarche n'est cependant pas et ne sera pas partisane. Vous le savez,

j'entends continuer à être le Maire de tous les habitants de Saint Jean de la Ruelle.

Nous n'ignorons pas les difficultés auxquelles beaucoup de nos concitoyens sont confrontés : le développement de la précarité, la peur de l'avenir, le sentiment de déclassement, la perte de repères voire d'identité. Je le mesure pleinement. (...)

Soyez assuré que je serai, avec le soutien de l'équipe municipale, pleinement mobilisé au service des stéoruellans avec pour seul objectif l'intérêt général. C'est en pleine confiance, avec conviction, engagement et dynamisme et dans un même temps responsabilité et gravité, que je vous invite toutes et tous à vous mobiliser, à mobiliser nos énergies pour notre ville, pour Saint Jean de la Ruelle.

Retrouvez l'intégralité du discours de Christophe Chaillou sur www.ville-saintjeandelaruelle.fr



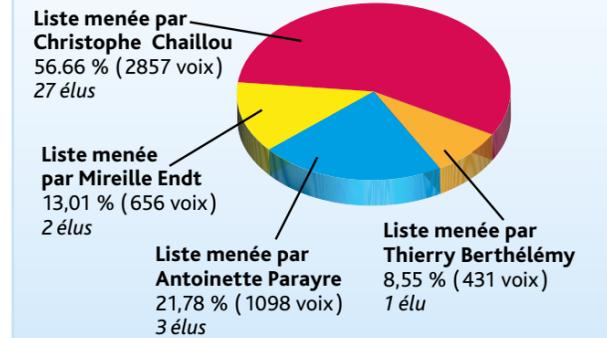
C'est sous la présidence de Jeannine Piedallu, doyenne de l'assemblée municipale que s'est tenue l'élection du Maire de Saint Jean de la Ruelle.



Les deux benjamins de l'assemblée, Claude Rina-Basilio et Catherine Torres ont procédé, comme scrutateurs, au dépouillement des bulletins, lors de l'élection du Maire et des adjoint(e)s.

Les résultats des élections municipales du 23 mars 2014

Dès le 1^{er} tour de l'élection municipale, la liste menée par Christophe Chaillou est élue avec 56,66 % des voix.



Nombre d'inscrits : 10035 - Blancs et nuls : 314 (3,13%)
 Votants : 5356 (53,37%) - Exprimés : 5042 (50,24%)

→ Au cours de cette première séance, le conseil municipal a également élu huit adjoints et adjointes au Maire auxquels ont été confiées des délégations :

1^{er} Adjoint

Marceau Villaret

Solidarités Jeunesse et cohésion sociale



« Chacune et chacun d'entre nous doit être respecté et doit trouver sa place dans la cité. Nous faisons confiance à notre jeunesse, dans la responsabilité et veillerons dans ce sens, à mobiliser toutes les énergies en faveur de l'emploi et de la formation ».

2^e Adjointe

Véronique Desnoues

Sports



« Nous donnerons les moyens aux pratiques sportives, facteurs de cohésion. Un nouveau stade de football sera réalisé dans le quartier d'Alleville ».

3^e Adjoint

Pascal Laval

Aménagement et développement durable



« Une nouvelle étape s'ouvre dans le développement de notre ville avec de nombreux projets (aménagement de la friche Renault, nouveaux quartiers Alleville et sur le terrain des jeunes sourds, extension du centre commercial des Trois Fontaines...) qui visent à renforcer l'attractivité de Saint Jean de la Ruelle et améliorer le cadre de vie dans le respect du développement durable ».

4^e Adjointe

Kadéjat Dahou-Fredi

Environnement et service public de l'eau



« Nous développerons de nouveaux espaces verts et veillerons à l'embellissement des espaces publics pour profiter de la nature en ville et créons un verger pédagogique, dans l'esprit du passé arboricole de la ville ».

5^e Adjoint

Ludovic Deschamps

Culture

« Parce qu'ils favorisent l'épanouissement de toutes et de tous, la ville apportera une attention particulière à la culture, en veillant à développer des temps festifs, populaires et partagés. La salle des fêtes sera rénovée et intégrera une nouvelle salle de spectacle ».



6^e Adjointe

Nathalie Hameau

Éducation

« Nous confirmerons notre priorité à l'éducation et continuerons à donner les moyens à l'école pour assurer la réussite de tous les enfants, en partenariat avec la communauté éducative ».



7^e Adjoint

Dominique Serin

Travaux et patrimoine

« Outre l'entretien des équipements municipaux, nous poursuivons un programme de voirie cohérent. Les programmes de rénovations et de constructions d'équipements intégreront pleinement les enjeux environnementaux ».



8^e Adjointe

Marie-Thérèse Dugué

Relations intergénérationnelles

« Nous veillerons à assurer la cohésion et ferons vivre au quotidien le pacte entre les générations. Nous poursuivons les programmes de logements adaptés aux seniors et l'optimisation de l'accueil petite enfance ».



À délégués d'agglomération

À l'occasion de ces élections municipales, les électeurs étaient également invités à élire les conseillers qui représenteront la ville à l'Agglo. Compte-tenu des résultats obtenus aux élections le 23 mars, la liste menée par Christophe Chaillou bénéficie de la totalité des sièges pour Saint Jean de la Ruelle.

Siégeront ainsi au conseil de communauté Orléans Val de Loire : Christophe Chaillou, Véronique Desnoues, Marceau Villaret, Annie Charton, Pascal Laval.

« Nous nous engageons à défendre au sein de l'Agglo, une intercommunalité qui respecte toutes les communes et qui donne priorité aux citoyens, et participerons avec conviction et vigilance, aux échanges à venir concernant le développement de notre Agglomération ».

Le conseil de communauté a été installé le 10 avril 2014 : rompant avec une tradition établie depuis sa fondation, la majorité de l'Agglo a exclu des responsabilités les maires de gauche, se réservant tous les postes à responsabilité. **Pour la première fois, le Maire de Saint Jean de la Ruelle n'est plus Vice-Président de l'Agglomération.** Dans son intervention Christophe Chaillou a indiqué « qu'il regrettait profondément cette décision de la majorité qui, contrairement à ce qui est fait dans de nombreuses autres agglomérations, ne va pas dans le sens de l'ouverture et ne nous semble pas adaptée à la situation actuelle et aux dossiers qui sont devant nous ».

Les indemnités des élu(e)s en baisse de 15% : un devoir d'exemplarité

« Dans un contexte économique difficile où des efforts sont demandés à nos concitoyens, il appartient à chacun de prendre sa part. Nous avons dans ce contexte un devoir d'exemplarité ». C'est ainsi que le conseiller général maire a proposé au conseil municipal, de revoir à la baisse le montant des indemnités versées aux élu(e)s, maire, adjoints et élus à responsabilité.

Cette baisse de 15% de l'enveloppe indemnitaire, représente une économie de 30.000 € sur le budget annuel de la commune soit 180.000 € d'économie sur la mandature.

Adoptée à l'unanimité, cette décision, vient compléter la décision du maire de limiter à 8 le nombre des adjoints au maire alors que la loi autorise la désignation de 9 adjoints.

À l'issue du vote, Christophe Chaillou, a tenu à remercier pour sa responsabilité le conseil municipal de Saint Jean de la Ruelle qui est des seuls de l'agglomération à faire le double effort de limiter le nombre des adjoints et le montant des indemnités.

Conseil municipal du 11 avril

→ Après la première réunion du 29 mars réservée à la mise en place du nouveau conseil municipal, la séance de ce vendredi 11 avril était consacrée à la formation des commissions municipales et aux diverses désignations. De même le conseil municipal était appelé à se prononcer sur les délégations au maire et les indemnités des élu(e)s. Au cours de cette séance, le conseiller général maire a fait part de la désignation de 4 conseiller(e)s municipal(e)s délégué(e)s.

Françoise Bureau

Déléguée à l'égalité des droits et des structures participatives

« Saint Jean de la Ruelle restera une ville profondément citoyenne. Les conseils de quartiers seront élargis, les opérations « Parlons-quartiers » reconduites, des forums organisés et un conseil de la prospective de la cité sera installé pour enrichir avec des bénévoles et citoyens la réflexion municipale ».



Pedro Nieto

Délégué à la Santé et l'accessibilité

« Afin de garantir l'offre médicale, nous soutiendrons le projet de maison de santé pluridisciplinaire. Pour une ville accessible à tous, nous poursuivrons le plan d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ».



Guy Pivain

Délégué à la sécurité civile et la circulation

« La sécurité routière doit être renforcée par des aménagement adaptés ».



Sylvie Dange

Déléguée à la ville numérique

« Nous devons faire évoluer le service public municipal afin d'être en phase avec les attentes de nos concitoyens. En ce sens nous développerons la ville numérique ».



→ Ont également été désignés, sous la responsabilité des adjoints, 4 conseillers municipaux à responsabilité particulière :

Isabelle Ferbus-Lambert

Commerce et artisanat

« Nous favoriserons l'attractivité commerciale et l'animation, notamment sur les pôles commerciaux de proximité ».



Norbert de Brézé du Pégase

Vie associative et devoir de mémoire

« Ville de mémoire et patriote, Saint Jean de la Ruelle restera une ville de tolérance et de respect et valorisera la mémoire locale, notamment dans le cadre de la commémoration du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale ».



Eva Nogues

Mobilité douce et transport en commun

« Les liaisons douces seront facilitées par un réseau de pistes cyclables continu et sécurisé et le développement de liaisons douces nord-sud et est-ouest ».



Claude Rina-Basilio

Citoyenneté Européenne

« Ville européenne et internationale, Saint Jean de la Ruelle, valorise et accompagne la citoyenneté européenne ».



Siégeront également au conseil municipal :

- Liste « En 2014, avec Christophe Chaillou pour Saint Jean de la Ruelle » : Jeanine Piedallu, Pierre Vassort, Anne-Marie Moulin, Annie Charton, Daniel Passequé, Mamadou Diarra, Pierre-Jules Zing Tsala, Danièle Colas, Mickaëla Loquet et Mustapha Khallouk.
- Liste « Au cœur des stéoruellans » : Antoinette Parayre, Stéphane Réau et Catherine Torres.
- Liste « Nouvelle équipe, nouveau cap » : Mireille Endt et Claude Huyghues des Étages.
- Liste « Résolument à gauche, front de gauche pour Saint Jean de la Ruelle avec le PCF » : Thierry Berthélémy.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous souhaitons remercier chaleureusement les nombreux Stéoruellans qui ont accordé leurs suffrages à la liste "Au cœur des Stéoruellans". Vous avez été 21,78% à nous avoir fait confiance et nous souhaitons vous assurer que nous porterons les valeurs de la Droite Républicaine pour lesquelles vous nous avez élus. Ce score nous a permis l'attribution de 3 sièges de conseillers. Notre opposition sera constructive, mais combative. En 2008, le maire sortant était élu avec 66,94% des suffrages exprimés, en 2014, la majorité municipale n'a été reconduite que par 2857 voix sur 10 035 inscrits. Ce résultat est faible, il illustre le peu d'enthousiasme de nos concitoyens à une élection qui les concerne pourtant au plus près. Nous souhaitons que le Maire entende ce mécontentement qui s'est exprimé et en tire les conclusions dans la poursuite de sa politique. Durant la campagne, nous avons rencontré de nombreux parents d'élèves mécontents de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. En effet celle-ci fut mise en œuvre de façon précipitée par notre maire, en soutien vraisemblablement au gouvernement. Devant l'échec scolaire massif, il est clair qu'une réforme s'imposait, avec un renforcement des fondamentaux, à savoir : lire, écrire et compter. Mais la réforme telle qu'elle est actuellement mise en place s'apparente plus à un système de garderie avec des ateliers créatifs et de loisirs. Quel sera l'impact sur l'échec scolaire ? Actuellement seules 20% des communes l'ont mise en place, la majorité des maires en demandent l'annulation et cela révèle les nombreuses interrogations sur son bien-fondé et son coût (dans notre cas : 130 000€ directement financés par notre commune, après déduction des aides de l'Etat qui ne seront pas maintenues indéfiniment). Nous souhaitons que leurs protestations soient entendues et que le bon sens l'emporte !

Antoinette PARAYRE - Stéphane REAU - Catherine TORRES
« Au cœur des STEORUELLANS »

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nos premiers mots seront pour remercier celles et ceux qui ont voté pour nous et nous ont permis de les représenter au sein du conseil municipal. Nous sommes convaincus, qu'une approche apolitique de la gestion communale est ce qu'il convient désormais de pratiquer ; gestion indépendante des directives des partis politiques. Nous avons fait une campagne à l'économie, moins de 4000 euros, car nous savons que le remboursement des frais de campagne provient de vos impôts. C'est dans cette même optique économique que nous souhaitons nommer que 5/6 adjoints, afin d'économiser plus de 300 000 euros dans notre budget. Nous constatons que cette idée d'économie a été reprise par la majorité qui n'a plus que 8 adjoints. Reprise aussi notre opposition à la construction d'une salle de spectacle sur le site de TRW Moteurs. Nous souhaitons une maison de santé dans le quartier sud, la majorité en souhaite une dans le centre, après avoir refusé, au cours de la précédente mandature, le projet d'une telle maison sur la propriété Grison. Projet qui ne pénalisait pas la construction de logements, mais conservait le bâtiment principal objet d'une annexe dans le PLU. Dans le respect de notre programme, nous serons une opposition constructive qui vous rendra compte en toute indépendance, avec pour ambition de donner à Saint Jean de la Ruelle un "nouveau cap".

Mireille ENDT - Claude HUYGHUES DES ETAGES
« Une nouvelle équipe, un nouveau cap »

Un élu pour dire non à l'austérité imposée aux communes.

Merci aux 431 Stéoruellan(e)s qui ont voté pour la liste Front de gauche. Avec 8,6%, notre liste retrouve le niveau d'il y a 6 ans. La liste du maire l'emporte au premier tour, avec un recul de plus de 10 %. Avec une abstention de près de 47% et comme partout en France, la mobilisation de l'électorat de droite, la déception et la colère vis-à-vis de la politique gouvernementale se sont exprimées. Néanmoins, le conseiller Front de gauche sera un point d'appui pour porter les besoins et projets indispensables à une amélioration de la vie de chaque citoyen et s'opposer avec vous aux politiques d'austérité.

Thierry Berthélémy, élu « Front de gauche ».

l'info

ÉCONOMIE - EMPLOI

L'avenir s'éclaire pour les salariés de Brandt : vive Brandt-France !

Après l'accord de la justice espagnole le 11 avril, le tribunal de commerce de Nanterre a validé le 15 avril le projet de reprise d'une partie de l'entreprise Fagor-Brandt par l'industriel algérien Cevital, permettant ainsi d'assurer la pérennité de l'outil industriel et la sauvegarde des emplois. Grâce à cette offre ce sont en effet 1200 emplois directs qui seront préservés en France. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour le site particulièrement performant de Saint Jean de la Ruelle et pour les salariés qui voient leurs emplois pérennisés.

En ouverture du dernier conseil municipal, le Conseiller Général Maire Christophe Chaillou s'est félicité de cette décision, et a souhaité rendre hommage aux efforts de toutes les parties prenantes, représentants du personnel, salariés et pouvoirs publics. C'est en effet grâce à la mobilisation et la responsabilité de tous que l'on peut aujourd'hui assurer l'avenir de la société, sur la base d'un projet pertinent et socialement responsable.



Le lundi 5 mai, à l'issue de plus de six mois d'incertitudes, de doutes et de négociations, les organisations syndicales ont tenu à marquer la reprise de l'activité au cours d'une manifestation au cours de laquelle, ils ont symboliquement décroché la banderole apposée depuis octobre dernier sur les grilles de l'entreprise. Les délégué(e)s syndicaux avaient tenu à convier Christophe Chaillou à cette manifestation symbolique, afin de remercier la Municipalité de Saint Jean de la Ruelle pour son soutien.

C'est désormais sous le nom de Brandt-France que la production reprend sur le site de Saint Jean de la Ruelle. Une belle victoire pour les salarié(e)s et le made in France.

Élections européennes, le 25 mai 2014 : ce qu'il faut savoir



Du 22 au 25 mai, 500 millions d'Européens sont appelés à choisir les 751 représentants qui siègeront au Parlement européen pour les cinq prochaines années. Ces députés européens votent les lois et le budget de l'Europe. Si la réalité du travail des institutions européennes et des députés européens n'est pas toujours visible aux yeux des citoyens, son impact est néanmoins essentiel sur le quotidien des français. En tant que citoyen européen, voter aux élections du Parlement Européen est un des droits fondamentaux et le moyen de peser sur les décisions européennes.

En France, les élections européennes auront lieu **le dimanche 25 mai 2014**.

74 députés européens français seront élus et parmi eux 5 seront choisis par les électeurs de la circonscription Centre-Massif Central.

Informations pratiques

Les bureaux de vote de la commune seront ouverts entre 8 heures et 18 heures.

Pour ce scrutin, les ressortissants de l'Union Européenne non français inscrits sur les listes électorales sont également appelés à voter.

Pour voter par procuration : dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne de votre choix, inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration sera établie au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour tout renseignement, contacter le pôle Accueil-Etat-Civil-Elections au 02 38 79 33 00

Une nouvelle enseigne Restaurant Pizzeria La Claudia



Italien d'origine, Monsieur Battafarano, a repris le restaurant rue Charles Beauhaire qui propose depuis le mois de février dernier des spécialités italiennes : pizzas, pâtes et desserts. Possibilité d'emporter des pizzas (sur commande).

166, rue Charles Beauhaire, 09 84 29 07 50
Horaires : du lundi au vendredi de 12 heures à 14h30, jeudi, vendredi et samedi de 19 heures à 22h30, fermé le dimanche.

EN BREF

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Un avis d'enquête publique, relative au P.P.A., est affiché depuis le 1^{er} avril en mairie et au centre technique municipal ; l'enquête publique durera jusqu'au 26 mai ; la ville n'accueillera pas de permanence du commissaire enquêteur.

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Une collecte des objets encombrants aura lieu du 16 au 19 juin 2014. Un calendrier précisant les dates et les secteurs sera déposé dans toutes les boîtes aux lettres. Il est demandé aux habitants de bien vouloir sortir leurs encombrants la veille au soir sur le trottoir devant leur domicile.

PHOTOGRAPHES, DESSINATEURS, PEINTRES...

Chaque Stéoruellan est invité à participer à l'exposition qui aura lieu en décembre à la maison de la musique et de la danse organisée par les Artistes Stéoruellans. Le thème portera cette année sur la campagne. Profitez de vos vacances pour réaliser votre chef d'œuvre.

Renseignements 02 38 88 18 05 ou 02 38 74 90 24.

SOCIAL

Garage social de la régie de quartier

Il est identifié que la mobilité est un frein considérable à l'emploi, c'est pourquoi depuis 2012, l'association RESPIRE et son garage solidaire aident à dépasser cette barrière. Accessible sur prescription, il permet de bénéficier de la qualité d'un garage traditionnel à moindre coût. Afin d'accéder aux services de réparation et d'entretien de véhicule, il faut :

- Pour les demandeurs d'emploi, se rapprocher de votre Pôle Emploi, Mission Locale, CCAS, ou Assistant Social.
- Pour les personnes salariées, s'adresser à la Régie de Quartier RESPIRE sur rendez-vous.

Ne pas toucher plus du SMIC pour une personne seule ou 1 SMIC et demi pour un couple (considérant comme couple toute personne mariée ou pacsée).

Cette prescription vous fait bénéficier d'un diagnostic gratuit.

26 rue des marchais - Réfèrent : Mahmoud Ouchiha.
Téléphone : 02 38 72 70 13
Courriel : mecanique@respire.org - Site : respire.org

CONCERTS
ANIMATIONS
ESPACE ENFANTS
FEU D'ARTIFICE

JEUDI 12
CACHETTES -
DU CONSERVATOIRE

VENDREDI 13
CHORALE ARIOSO -
JONAS WUTEN
AND THE BAND
CANTIER -
TALISCO -
MENCU -
BBC ORCHESTRA

LE GRAND UNISSON

SAINT JEAN DE LA RUELE

24
12/13/14 JUIN - GRATUIT
20 14

SAHEDI 14
- NE QUELLE NI TOUX
- GARY BOUNG
AND OTHER ANIMALS
- TIMAGU
- BANGAR
- FEU D'ARTIFICE
- PAR LES ENSEMBLES

Region Centre
Le républicain
mezzo
Espace

ESPACE DES ARTS
MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Exposition de photographies
Jusqu'au 17 mai - Hall d'exposition de
la Maison de la musique et de la danse -
Entrée libre.
Proposée par le Photo Club ACAPI.

Concert jumelé
Samedi 24 mai à 18h30
Salle de Spectacles.
Entrée libre sur invitations



Par les ensembles de la Mu-
sique de Léonie et les chorales
d'enfants du conservatoire de
Saint Jean de la Ruelle.

BIBLIOTHÈQUES

**Exposition «Parlons d'Europe :
pour une citoyenneté active»**
Jusqu'au 24 mai - Médiathèque Anna Marly
Entrée libre.
Dans le cadre de la semaine de l'Europe, la mé-
diathèque présente une exposition réalisée par
l'association civisme et démocratie (CIDEM).



**Concert-spectacle de l'Orchestre
Symphonique du Loiret** Direction Alejandro Sandler
Mardi 20 mai à 20 heures - Salle de Spectacles

Au programme :
Le Carnaval des Animaux de Camille
St-Saëns, récitant Franck Bellucci,
musiques latino-américaines
et extraits lyriques avec Estelle
Micheau, soprano.

L'orchestre proposera des
animations musicales aux enfants
des écoles le matin et l'après-midi.

Tarif plein : 14 €
Tarif réduit : 12 €

Retrouvez toute l'actualité culturelle sur
www.facebook.com/culturesjr

Région Centre

Soutenu par la Région pour un Projet Artistique et
Culturel de Territoire (PACT)

**LA FÊTE
DES COULEURS**

Sur le thème de la guinguette
Samedi 24 mai 2014
à partir de 14 heures
Quartier des Chaises
Animations, jeux, musique, feu d'artifice...

Renseignements Maison pour tous
Léopold Sedar-Senghor 02 38 43 07 28